



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 036-2021
Type d'intervention : Postulat
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2021.RRGR.61

Déposée le : 11.03.2021

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Baumann-Berger (Münsingen, UDF) (porte-parole)
Arn (Muri b. Bern, PLR)
Zimmermann (Frutigen, UDC)
Rothenbühler (Lauperswil, Le-Centre)
Steiner (Boll, PEV)
von Arx (Schliern b. Köniz, pvl)
Egger (Hünibach, PS)
Bauen (Münsingen, Les Verts)
Ruchti (Seewil, UDC)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Aligner les tarifs de l'électricité sur les prix du marché

Le Conseil-exécutif est chargé de :

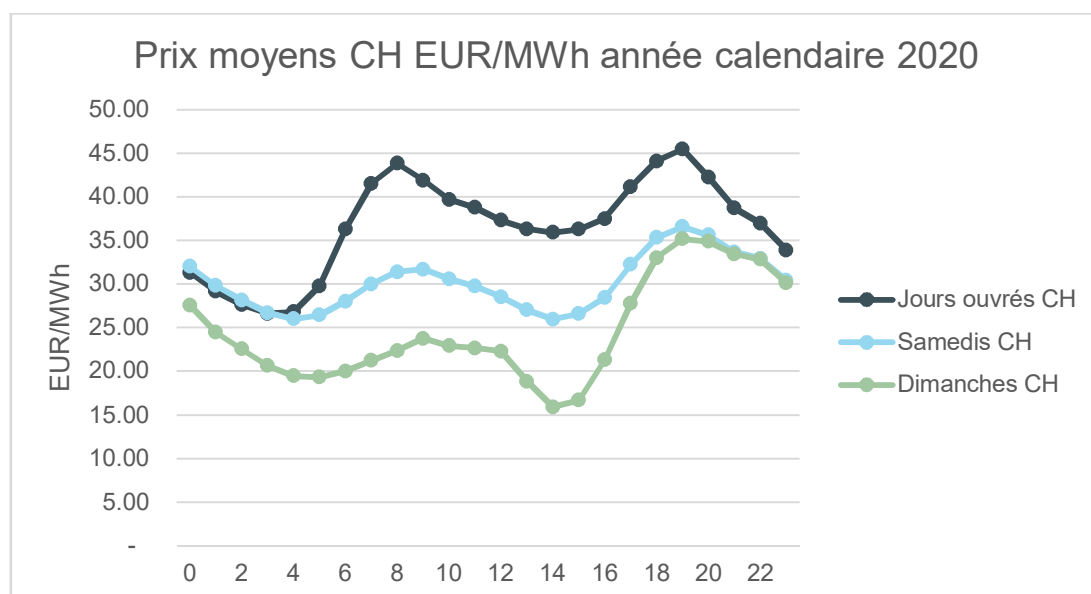
1. mandater sa représentation auprès de BKW pour que les tarifs de l'électricité soient alignés sur la nouvelle réalité du marché, et ce dès les prochaines négociations tarifaires.
2. prier les entreprises d'approvisionnement en énergie, clientes de BKW, de revoir leur tarifs en vigueur pour la fourniture d'électricité.

Développement :

La structure de prix actuelle, basée sur un tarif de jour (heures pleines) et un tarif de nuit (heures creuses), avait été mise en place lorsque la production d'électricité provenait essentiellement de centrales fonctionnant en ruban, complétées par des centrales à accumulation.

Or l'augmentation continue de la production de courant solaire influence chaque année un peu plus les prix du marché. Les conséquences sont pour le moins absurdes lorsque des fournisseurs d'électricité appliquent le tarif plein les dimanches après-midi, alors que le marché affiche en partie des prix largement négatifs.

Le graphique ci-dessous présente les tarifs horaires moyens en Suisse pour l'année calendaire 2020. Il ressort clairement que les prix de l'électricité en fin de semaine se situent nettement en deçà des prix durant les jours ouvrés. Les pics tarifaires sont enregistrés en matinée et en soirée.



Source : EPEX Spot

Certains fournisseurs d'énergie ont pris les devants et adapté leurs tarifs à l'évolution du marché. Ainsi, Eniwa et ewz, par exemple, ont modifié leurs grilles tarifaires dans le domaine de la mobilité électrique.

En tant qu'actionnaire majoritaire, le canton par l'intermédiaire du Conseil-exécutif peut intervenir auprès de BKW en vue d'une adaptation simple et pratique de la structure tarifaire.

Il pourrait proposer par exemple :

Jour ouvrés	0-6 heures	6-13 heures	13-16 heures	16-22 heures	22-24 heures
Sa+Di+jours fériés	Heures creuses				
	Heures pleines		Heures creuses		

En adaptant la grille d'horaires, les signataires escomptent les effets positifs suivants :

- La consommation d'électricité pour les chauffe-eau, les pompes à chaleur, la mobilité électrique, les lave-vaisselle, etc. en soirée et la nuit est transférée sur l'après-midi.
- Le rapport entre la consommation d'électricité et sa production photovoltaïque est optimisé, ce qui peut contribuer à la stabilisation des prix du marché.
- Les commerçantes et les commerçants bénéficient des heures creuses en journée – un rabais bienvenu durant la pandémie.
- D'autres fournisseurs d'électricité, par exemple des entreprises locales d'approvisionnement en énergie dans le canton de Berne, suivent l'exemple de BKW.
- Le transfert de la consommation électrique sur l'après-midi permet de poursuivre le développement du photovoltaïque.

Destinataires

- Grand Conseil